ÉTAT CIVIL

Naissance :

- le 8 janvier 2024, Izïa LHOMELET

Décès :

- le 13 décembre 2023, Denise GAUDIN veuve MOINARD, 92 ans
- le 6 janvier 2024, Jean CHIROLLET, 72 ans
- le 4 février 2024, Monique GODARD veuve ROBERT, 89 ans

NOUVEAUX COMMERÇANTS-ARTISANS

Bienvenue à :

- Angéline et Christian YANG qui succèdent à Nathalie et Frédéric SUIRE à la tête des établissements La Flottille - Le Calluna à la Pointe Saint-Gildas. Nathalie et Frédéric remercient les Préfaillais pour ces 10 années passées ensemble.
- BATI & JARDIN paysagiste, tél. 06.67.38.89.90 ou jardin-bati@gmail.com. M. Tristan TALOTTE fait partie des Jardiniers S.A.P (coopérative de jardiniers professionnels).

CAISSES A SAVON - Acte 3 !

La prochaine édition des **descentes de caisses à savon** aura lieu le **dimanche 15 septembre**. N'hésitez pas à demander le règlement et le bulletin d'inscription en mairie ou par mail à communication@prefailles.fr. A vos constructions !

PARTICIPEZ À DEUX CONCOURS

- **Poésie** sur le thème **« La mer et moi »** jusqu'au 17 mars,
- **Photo** sur le thème **« Votre meilleur cliché de faune ou flore sauvage de la RNR »** jusqu'au 4 mai.

Règlements à demander à communication@prefailles.fr.

Calendrier des animations de mars & avril 2024

- **Vendredi 1er mars** à 14h, **Concours de belote** à l'Espace culturel organisé par le Club Amitié et Loisirs de Préfailles. 10 € par joueur. Renseignements et inscriptions aux 02.40.21.64.08 et 06.08.78.90.85.
- **Jeudi 7 mars, Repas de printemps,** Espace culturel avec le Club Amitié et Loisirs de Préfailles. Renseignements au 06.24.66.93.80.
- **Samedi 16 mars** à 14h30, **Concours de belote** à l'Espace culturel organisé par l'Amicale des Petits Mousses (au profit des enfants de l'école). Préinscriptions au 07.83.14.47.16 ou lespetitsmousses44770@gmail.com.
- **Samedi 16 mars** à 15h, **Rencontre littéraire** à la bibliothèque. Au programme : l'apport des dessinateurs belges dans la bande dessinée, présentation des nouveautés. Ouvert à tous. Animation proposée dans le cadre de l'année belge.
- **Dimanche 17 mars** de 9h30 à 12h30, **Rassemblement mensuel des voitures anciennes,** place du Marché.
- **Samedi 23 mars** de 14h30 à 17h, **Séance « découverte de la Biodanza »** (ouverte à tous les adultes), Centre nautique à la Pointe Saint-Gildas. Organisation : association Dansons maintenant 44. Renseignements et inscriptions au 06.10.62.12.76.
- **Dimanche 7 avril, Vide-greniers** proposé par le Club Amitié et Loisirs de Préfailles, Espace culturel. Renseignements au 06.24.66.93.80.
- **Samedi 13 et dimanche 14 avril** de 10h à 18h, **Salon du livre** à l'Espace culturel. Une trentaine d'auteurs régionaux seront présents. Remise des prix du concours de poésie. Entrée libre.
- **Samedi 13 et dimanche 14 avril, Exposition d'aquarelles** avec l'association « Eau en couleurs », salle René Deffain (29 Grande Rue). Entrée libre.
- **Mercredi 17 avril** à 14h, **Concours de châteaux de sable** (pour les 3 à 14 ans, par équipe de 2 ou 3). Grande plage. Epreuve de 14h30 à 16h. Inscriptions sur place. Participation 2 € par enfant.
- **Vendredi 19 avril** à 21h, **Les Musicales de Préfailles, Concert de guitare** avec Adrien Ranson accompagné par Chloé Boursicot à la clarinette. Espace culturel. Tarifs : 14 € et 5 € pour les moins de 15 ans. Billetterie en ligne : https://www.billetweb.fr/concert-guitare-adrien-ranson, en mairie et le soir du concert à partir de 20h15.
- **Samedi 20 avril** à partir de 14h, **Tournoi amical de tennis de table,** Espace culturel.
- **Samedi 20 avril** de 14h30 à 17h, **Séance « découverte de la Biodanza »** (ouverte à tous les adultes), Centre nautique à la Pointe Saint-Gildas. Organisation : association Dansons maintenant 44. Renseignements et inscriptions au 06.10.62.12.76.
- **Dimanche 21 avril** de 9h30 à 12h30, **Rassemblement mensuel des voitures anciennes,** place du Marché.
- **Samedi 27 avril** de 9h à 17h, **Exposition-vente « Les Accros du fil »** avec l'association Vivre à Préfailles, salle René Deffain (29 Grande Rue). Entrée libre.
- **Dimanche 28 avril, Journée nationale, rassemblement des véhicules d'époque,** avenue de la Plage Eric Tabarly et place du Marché.

Suivez l'actualité communale sur la page Facebook « Préfailles Informations », sur le site internet www.prefailles.fr, sur Instagram « prefgram » et sur l'application-mobile « Préfailles » disponible sur App Store et Google Play.

PRENEZ DATE ! Un week-end de l'Ascension animé…

- **Jeudi 9 mai** à 13h, **Grand Prix Cycliste des Jeunes de Préfailles** avec le Vélo Club Sébastiennais, courses régionales,
- **Vendredi 10 et samedi 11 mai** à 21h, **Concerts « Jazz à Préf »,** Espace culturel. Organisation : association Music's cool,
- **Samedi 11 mai, Vide-greniers** par l'Amicale des sapeurs-pompiers Préfailles/La Plaine, avenue de la Plage Eric Tabarly,
- **Dimanche 12 mai, Fête du vélo** de 9h à 17h, rendez-vous sur la cimaise de l'Avenue de la Plage Eric Tabarly.

TRIBUNE

La Minorité du Conseil municipal n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bimestriel n° 50 du Préf'infos.

AGENDA

Conseil municipal : Lundi 18 mars à 19h, salle du Conseil municipal en mairie.
Conseil communautaire : Jeudi 4 avril à 19h30, à la Communauté d'agglomération à Pornic.
Permanence des conseillers départementaux : Jeudi 14 mars de 11h à 12h en mairie.

VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS DU SAMEDI 20 AVRIL AU DIMANCHE 5 MAI 2024

Préf'infos

Qui y mouille, y reste…

Bimestriel n°50

Mars & Avril 2024

Permanence des élus

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 02.40.21.60.37

Maire

Claude CAUDAL,
Le lundi de 10h à 12h, et les autres jours, selon possibilités.

Conseillers délégués

Edith MARTINE, élue à l'Environnement-Urbanisme
Le mardi de 10h à 12h

Serge BODY, élu au Développement économique et travaux communaux
Le lundi de 9h à 10h

Pascalle CRUAUD, élue à l'Action sociale
Le mardi de 10h à 12h

Jours d'ouverture

Mairie

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
Téléphone : 02.40.21.60.37

Agence postale communale

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
Téléphone : 02.40.64.98.07

Directeur de la publication : le Maire, Claude CAUDAL
Rédaction et photos : Service Communication, Pascal LERAY
Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic, tél. 02 40 82 01 26
Imprimé sur papier avec des encres végétales.
Tirage : 1300 exemplaires - Dépôt légal : A parution.
IMPRIM'VERT®

Le Mot du Maire

Chères Préfaillaises, chers Préfaillais,
Le 18 mars prochain, le Conseil municipal devra discuter et voter le Budget 2024. Dans une mandature, chaque année, ce moment est l'acte politique le plus important. Il s'agit de définir les recettes et dépenses de notre commune, tant en fonctionnement qu'en investissement. Au-delà des aspects comptables et financiers, ce vote exprime les priorités et les orientations de l'action de l'équipe municipale pour l'année.
Contrairement à l'Etat, les budgets des communes sont votés en équilibre des dépenses et des recettes. Leur élaboration par la Commission des finances, sous la responsabilité du Maire, dépend d'une part du contexte national et d'autre part des priorités communales.
Le contexte national nous impose, pour cette année et celle à venir, la prudence. La dette de l'Etat a atteint des niveaux inquiétants. Sa réduction va dans l'avenir peser sur l'ensemble des revenus et des finances des collectivités locales. L'inflation semble diminuer mais pèse toujours sur les coûts de revient et des services, de l'énergie et des biens.
La Loi de Finances pour l'année a fixé l'évolution des bases fiscales à 3,9 %.
Le contexte local nous impose aussi à la prudence. Comme prévu et dans le respect de nos engagements, les taux d'imposition locaux n'augmenteront pas. Cependant, nous devons prendre en compte la baisse du nombre de permis de construire et le ralentissement du marché immobilier, ce qui engendre une baisse de la perception des taxes d'aménagement et des taxes sur les mutations immobilières. Cette modération sur les recettes doit nous engager à maintenir l'effort sur les dépenses de fonctionnement.
Les indicateurs de suivi de notre politique financière seront respectés pour le budget de fonctionnement : notre autofinancement brut (résultat des recettes réelles moins les dépenses réelles) représentera 15 % comme les années précédentes. L'autofinancement brut permet le financement pour partie de nos investissements et le remboursement du capital des emprunts.
La masse salariale sera inférieure à 50 % des dépenses de fonctionnement.
Concernant nos recettes, la commune perçoit depuis 2023, la taxe sur l'éolien en mer, soit environ 160 000 € par an. En 2024, ce montant sera affecté à la maintenance de notre patrimoine bâti (chapelle, Espace culturel) et non bâti, c'est-à-dire l'espace public (voirie, éclairage, sécurité), sur le budget de fonctionnement et d'investissement.
S'agissant du budget d'investissement, un emprunt d'équilibre est prévu en attendant la notification des subventions de l'Etat, de la Région et du Département sollicitées par la commune pour ses projets.
La dette continue de baisser ; elle sera de 742 845 € au 31 décembre 2024. Le nombre d'annuités pour la rembourser sera de l'ordre de deux ans.
L'orientation retenue pour faire appel à l'emprunt est la suivante : *« tout nouvel emprunt devra conforter le patrimoine à long terme de la commune ».*
Le vote du Budget communal chaque année est l'acte politique qui permet après arbitrage de répondre aux besoins de notre population.

Le Maire,
Claude CAUDAL

Opération « Toutes pompes dehors »

Du 22 mars au 4 avril, recyclez vos chaussures usagées, mais encore en bon état pour être réutilisées. Les conditionner par paire (enlacées ou dans des sachets plastique individuels). Les chaussures sont à déposer dans le hall de la mairie et, pour les parents d'élèves, à l'école des Petits Mousses. Les chaussures seront rachetées par le Relais Atlantique, entreprise d'insertion du groupe Emmaüs, basée à Couëron. Les sommes récoltées permettront d'offrir des séjours à des enfants atteints de cancer ou de leucémie, hospitalisés au service d'oncologie pédiatrie du CHU de Nantes.
Utile. Informations sur le site www.aopanantes.fr.

À LA UNE !

Les honneurs pour Alain Vergnaud
Après 40 ans de services (dont 25 comme Chef de corps), Alain Vergnaud a raccroché sa tenue de sapeur-pompier volontaire. La municipalité l'a remercié pour son engagement et son dévouement au service de la population en lui remettant la Médaille de la commune lors de la Cérémonie des vœux, le 7 janvier.
Vendredi 26 janvier avait lieu, à la caserne de Préfailles, la Cérémonie protocolaire de passation de commandement. Avant de quitter définitivement les rangs, le Lieutenant Alain Vergnaud a été promu au grade de Capitaine honoraire. L'Adjudant-chef Nicolas Verger lui succède comme responsable du Centre d'Incendie et de Secours Préfailles/La Plaine. Toutes les félicitations et encouragements de la municipalité l'accompagnent dans ses nouvelles missions.

SÉCURITÉ

Qu'est-ce qu'un DICRIM ?
Le Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs, établi sous la responsabilité du maire, est annexé au Plan Communal de Sauvegarde pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents territoriaux, gendarmerie, pompiers, bénévoles…) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il est le principal outil de communication préventive à destination du public. Le DICRIM fournit les données nécessaires au citoyen au titre du droit à l'information. Il contient notamment la connaissance des risques naturels et technologiques de la commune, les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte. Il est consultable sur le site www.prefailles.fr et disponible en mairie.

TRAVAUX

Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales
Des travaux d'aménagement hydraulique sur le réseau d'eaux pluviales seront entrepris par « Pornic Agglo Pays de Retz » en mars (terminés avant les vacances estivales). Ils concerneront le remplacement de la canalisation des eaux usées rue du Bois Roux sur 184 ml, la pose de cadres de stockage des eaux pluviales rue du Bois Roux et au droit du parking de l'Espace culturel rue du docteur Guépin, la réhabilitation de 110 ml de réseau d'eaux pluviales au niveau des rues du Bois Roux et du docteur Guépin. Ces travaux impliqueront des contraintes de circulation : route barrée sur la rue du Boix Roux, accès interdit au parking de l'Espace culturel par la rue du docteur Guépin mais autorisé par la rue Sainte-Anne (parking de la Marpa). Les particuliers pourront bien sûr accéder à leur propriété (après information de l'entreprise intervenante). Des aménagements de points de collecte pour les ordures ménagères seront mis en place et matérialisés par des panneaux signalétiques. Le service de transport scolaire sera maintenu. Le coût des travaux s'élève à 845 928 € TTC.
Contact. Informations auprès du Service communautaire des Eaux Pluviales Urbaines, tél. 02.51.74.07.16.

CENTRE DES MOUSSAILLONS

Inauguration du site rénové
Le Centre accueille depuis près de 30 ans des colonies de vacances, des classes de découvertes et des groupes qui découvrent Préfailles. C'est souvent l'occasion pour les enfants de voir la mer pour la première fois. Ce centre vieillissant de la Ligue de l'enseignement FAL 44 a bénéficié de nombreux soutiens pour faciliter sa rénovation et éviter sa fermeture. En lien avec la municipalité et l'ensemble des financeurs, la population est invitée à un temps de visite et d'inauguration du site rénové le 3 avril à partir de 16h30.

ENVIRONNEMENT

Les Souris vertes
Prochaine **opération de nettoyage : mercredi 10 avril** de 10h à 12h. Rendez-vous à partir de 9h30, parking de **la Pointe Saint-Gildas**. Un partenariat Commune de Préfailles/Association des Propriétaires de Préfailles/Association de Sauvegarde de l'Environnement de Préfailles.

Les « zones humides », ces éponges indispensables dans le cycle de l'eau
Dans le cadre de la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, un inventaire des zones humides et des éléments paysagers structurants va être réalisé dans plusieurs communes de Pornic Agglo Pays de Retz, par le bureau d'études Oreade-Breche, en complément des études déjà existantes.
Le code de l'environnement définit les zones humides comme "les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année".
Cette démarche se déroule depuis plusieurs mois et en différentes phases jusqu'à l'été 2024, avec une prospection de terrain d'avril à août 2024. Elle sera complétée sur notre commune par un inventaire des haies ayant des critères hydrauliques, de biodiversité et paysagères, ainsi que les arbres isolés, sur le périmètre du contrat territorial Eau.
Alors ne soyez pas étonnés de rencontrer les écologues sur le terrain durant cette période !

Les 10 bonnes pratiques pour la randonnée !
Avec l'arrivée du printemps, les envies de randonner en groupes ou en solo vont revenir. Voici quelques règles à suivre pour continuer à profiter de la nature et permettre à d'autres d'en profiter après nous :
- respecter les sites et les sentiers qui parfois passent sur des chemins privés,
- partager les chemins,
- écouter la nature,
- en période de chasse, rester visibles,
- refermer clôtures et barrières derrière nous,
- garder nos chiens à portée de main,
- rester sur les sentiers,
- la nature n'aime pas les ordures,
- prendre soin des plantes et ne pas cueillir celles qui sont protégées,
- protéger les circuits des incendies.

Utile. Pour signaler un incident, rien de plus facile ! un arbre tombé ? une barrière cassée ? un balisage erroné ? Remontez l'incident avec l'application suricate sur https://sentinelles.sportsdenature.fr/.

VOILE

Une formation pour préparer les futurs moniteurs : Face aux difficultés de recrutement de moniteurs de voile, « Pornic agglo Pays de Retz » propose dans la salle du Centre Nautique depuis 2023, une formation gratuite pour les demandeurs d'emploi, en partenariat avec le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) des Pays de la Loire. Nommée Start'Voile, cette formation prépare à l'entrée au Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) section voile. Prochaine session du 17 mars au 28 juin.

Régates : Deux sélectives de Ligue sont prévues à la Pointe Saint-Gildas les 30/31 mars et 13/14 avril.

SOCIAL

Aide à domicile pour tous
ADT44 est une association qui aide et accompagne en proposant une réponse personnalisée et adaptée aux besoins. Elle est accessible à tous : enfants, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, aidants.
Contact : 12 rue Blandeau à Saint-Père-en-Retz, tél. 02.40.21.84.65 (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h), mail : adt@aideadomicilepourtous.org, site internet www.aideadomicilepourtous.org.

HÉBERGEMENT

Vous exploitez un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes ? Déclarez votre logement sur https://www.declaloc.fr
A compter du 1er avril 2024, tous les meublés de tourisme mis à la location devront avoir été préalablement déclarés sur le téléservice déclaloc.fr afin d'obtenir un numéro d'enregistrement qui permettra de les inscrire sur les sites de location.
Déclaration en 5 étapes :
1 - Sélectionnez votre commune,
2 - Créer votre compte déclarant,
3 - Déclarez votre hébergement,
4 - Déposez une demande de changement d'usage (si vous déclarez un meublé qui n'est pas votre résidence principale),
5 - Accédez au récépissé de déclaration.
Contact. meublesdetourisme@pornicagglo.fr, téléphone : 02.51.74.11.12.

INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement citoyen
Les garçons et les filles domiciliés sur la commune qui ont atteint l'âge **de 16 ans** doivent se faire recenser en mairie, dans les trois mois de leur date anniversaire. Se présenter muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Déchèterie « IMPORTANT »
Désormais, **la carte d'accès est obligatoire pour se rendre à la déchèterie.** Si vous ne l'avez pas encore, merci d'en faire la demande rapidement. Formulaire en ligne sur https://www.pornicagglo.fr/service/gestion-des-dechets/. Renseignements auprès de Pornic Agglo Pays de Retz au 02.51.74.28.10.

Formations BAFA
La Ligue de l'enseignement FAL 44 organise des BAFA sur son centre du Soleil de Jade. C'est l'occasion pour les jeunes de se former aux pratiques d'animation en accueil collectif de mineurs et de l'engagement volontaire, leur permettant ensuite l'été un emploi sur le littoral ou sur des séjours de vacances. Retrouvez toutes les informations sur le site : https://laligue44.org/index.php/actualites/actualites-news-infos-fal44-ligue-de-lenseignement-loire-atlantique-nantes/formation-bafa/1129 ou contactez directement bafa-bafd@laligue44.org, tél. 02.51.86.33.08.

EN APARTÉ

Festival Chant'Appart : Après le succès de l'an passé, Chant'Appart revient ! L'objectif est de diffuser la création artistique dans des lieux insolites, comme des maisons de particuliers, Ainsi, samedi 16 mars à 20h30, dans une maison de Préfailles vous pourrez assister à deux concerts dans la même soirée suivis d'un moment de convivialité autour des artistes, les chanteuses auteures compositrices Luciole et Yoanna. Renseignements : Yvane LEMESLE au 06.13.65.80.39.

INTERCOMMUNALITÉ

Collecte en porte à porte des encombrants ménagers
Elle aura lieu courant avril 2024, **sur inscription avant le 31 mars** auprès du Service Gestion des déchets de « Pornic agglo Pays de Retz » au 02.51.74.28.10, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Merci de spécifier la nature du matériel (5 au maximum) à collecter lors de votre inscription.
Sont considérés comme des encombrants, les objets volumineux exclusivement d'usage domestique qui par leur nature, leur poids et leurs dimensions peuvent être difficilement chargés dans un véhicule léger : fauteuils, canapés, sommiers, bureaux… mobilier en général et les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques : télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières…

Information Atlantic'eau, service public de l'eau potable
Les horaires de l'accueil téléphonique du service client de Veolia se sont élargis. Les abonnés peuvent désormais contacter par téléphone leur service client du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 9h à 12h. Le numéro reste inchangé : 02.40.45.15.15. Le service dépannage est toujours joignable 24h/24 au même numéro.

VIE ASSOCIATIVE

Association de PILATES CAZA
Périodes scolaires :
*Lundi 9h30, 18h30, 19h45
*Mercredi 18h30
*Jeudi 17h
*Vendredi 9h30
*Samedi 10h 1 semaine sur 2
Vacances scolaires
Horaires variables en fonction de la disponibilité de la salle.
CAZA, salle multisports, rue de la Renaudière à Préfailles. Inscription à tout moment de l'année. Pas d'exigence de niveau. Ouverts à tous. Renseignements au 06.77.76.30.32.

L'association **« Dansons maintenant 44 »** propose régulièrement des **séances de Biodanza** à Préfailles *(voir programme des animations)*. Ouvertes à tous, ces séances permettent de découvrir cette expression corporelle semi-improvisée, sur des musiques du monde où le mouvement est guidé par les soins de la professeur Marie-Françoise Laurent Pollet. La Biodanza génère joie, harmonie et présence à soi et au monde.

Association des Propriétaires de Préfailles : Réunion de printemps, jeudi 18 avril à 10h, Espace culturel.

L'Océane Football Club recherche des bénévoles : Les jeunes de U6 à U9 sont encadrés par un coach lors des entraînements du mardi de 17h15 à 19h au complexe sportif de la Viauderie à Saint-Michel-Chef-Chef. Sur ce créneau, il est difficile d'avoir des bénévoles réguliers pour aider l'éducateur. Ainsi, le club recherche des personnes disponibles (hors périodes des vacances scolaires) pour aider à mettre le matériel en place, accueillir les enfants, présenter et suivre les ateliers, ranger. Cela peut aussi créer un lien intergénérationnel. Renseignements au 07.65.21.58.47 ou oceanefc.secretariat@gmail.com.